

RENDEZ-VOUS

LE MONDE • SCIENCE & MÉDECINE
MERCREDI 15 AVRIL 2026

Toute décrédibilisation de l'expertise scientifique alimente la défiance

TRIBUNE - Des dirigeants d'agence sanitaire rappellent que la confiance est indispensable à toute politique de santé, avec des décisions s'appuyant sur des procédures exigeantes

Chaque jour, des décisions publiques engagent la santé des populations: autoriser un traitement, expliquer une campagne de vaccination, encadrer l'usage d'un produit de santé ou définir des priorités de prévention. Ces choix mobilisent des données multiples et complexes que les autorités et agences sanitaires, maillons essentiels de notre protection collective, évaluent et arbitrent au regard des connaissances scientifiques et du rapport bénéfice-risque.

Pourtant, alors que les attentes des citoyens en matière de protection sanitaire n'ont jamais été si fortes, la reconnaissance de l'expertise qui éclaire ces décisions – ainsi que l'adhésion à cette expertise – est fragilisée et noyée dans une certaine désinformation. En santé, cette dernière se diffuse désormais à grande échelle, dans les médias traditionnels comme sur les réseaux sociaux. Elle prospère sur des récits émotionnels, bénéficie de technologies capables de produire des contenus convaincants mais trompeurs et exploite un environnement informationnel où les mécanismes de vérification peinent à suivre. Par ailleurs, les auteurs d'expertises scientifiques sont de plus en plus fréquemment pris pour cibles, mis en cause, voire menacés. Ce phénomène structure désormais le débat public, fragilise les institutions et altère notre capacité collective à décider sereinement en matière de santé.

Toute décrédibilisation de l'expertise complique l'appropriation des décisions sanitaires, alimente la défiance et laisse le champ libre à la désinformation. La confiance, pourtant indispensable à toute politique de santé, se construit difficilement dans un tel contexte.

Les résultats de ces travaux d'évaluation ne sont pas des opinions ni des idéologies. Les décisions de sécurité sanitaire s'appuient sur les dernières connaissances disponibles, évaluées selon des procédures exigeantes: collégialité, pluralisme, transparence et indépendance. La science avance par hypothèses, validation par des pairs,

débats et révisions successives.

Ces difficultés ont été particulièrement visibles lors de la pandémie de Covid-19: des débats scientifiques normaux, liés à l'évolution rapide des connaissances, ont souvent été perçus comme des contradictions entre experts, contribuant à brouiller les repères du public et à fragiliser la confiance dans les recommandations sanitaires.

Pluralisme

Des divergences peuvent en outre exister non seulement sur les questions posées mais aussi entre experts compétents, qui ne sont pas le signe d'un dysfonctionnement mais la traduction normale du pluralisme scientifique. Ce qui fragilise la démocratie sanitaire n'est pas la discussion, mais le fait de penser cette expertise comme une source de réponses définitives et prêtes à l'emploi: cela nourrit l'idée erronée selon laquelle toute évolution de recommandation serait suspecte.

Des situations très concrètes, comme des investigations menées à la suite de signalements de clusters de cancers, illustrent une difficulté tout aussi forte: lorsque les investigations ne permettent pas d'identifier une cause, cette absence de réponse est souvent vécue comme une défaillance, voire comme une dissimulation. L'incertitude scientifique devient alors difficilement acceptable pour les populations concernées. On le voit aussi dans les débats sur l'accès à des traitements innovants.

Reconnaître que l'expertise s'accorde mal avec l'image d'une science monolithique ne fragilise pas la décision publique: cela la renforce. La démocratie sanitaire ne repose pas sur l'illusion de certitudes absolues, mais sur la capacité des institutions à identifier et à traiter les questions pertinentes pour la société, à expliciter leurs arbitrages et leurs limites. Cette responsabilité inclut aussi la protection des acteurs chargés de ces évaluations, parfois exposés à des attaques personnelles ou à des campagnes de dénigrement.

Face à la puissance des réseaux de

désinformation, aucune institution ne peut agir seule. Les autorités et agences sanitaires, les sociétés savantes, les académies et les institutions de recherche ont un rôle collectif à jouer pour porter une parole de référence. La confiance ne se décrète pas: elle se construit dans la durée, par la rigueur des pratiques, la clarté des discours et l'honnêteté intellectuelle, et par la capacité à agir sur les problèmes qui importent. Pour protéger la santé publique, il est indispensable de préserver l'expertise scientifique, qui contribue à rendre la décision publique possible, et ses orientations bénéfiques pour nos concitoyens.

Dans une démocratie, la science n'a pas vocation à remplacer le débat politique, mais celui-ci ne peut se construire sans reconnaître la valeur des recommandations et des décisions fondées sur l'expertise scientifique. Autoriser, restreindre ou recommander en matière de santé publique implique d'agir dans l'incertitude, sur la base d'évaluations des risques, des bénéfices, des enjeux, et en dialogue avec la société. Promouvoir cette expertise, c'est aussi renforcer la légitimité des décisions qu'elle éclaire, même lorsqu'elles suscitent le débat, au profit de la santé de tous. ■

LA DÉMOCRATIE SANITAIRE NE REPOSE PAS SUR L'ILLUSION DE CERTITUDES ABSOLUES

P^r Joël Ankri, président du conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM); **P^r Lionel Collet**, président de la Haute Autorité de santé; **P^{re} Catherine Paugam-Burtz**, directrice générale de l'ANSM; **D^r Gilles Salvat**, directeur général par intérim de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail; **D^{re} Caroline Semaille**, directrice générale de Santé publique France